

JL PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 450 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Chaudronnerais - 35133 BEAUCE
891 602 062 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à -1 466 063,19 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 466 063,19 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « **autres réserves** » 454 739,16 euros

Au compte « **report à nouveau** » -1 011 324,03 euros

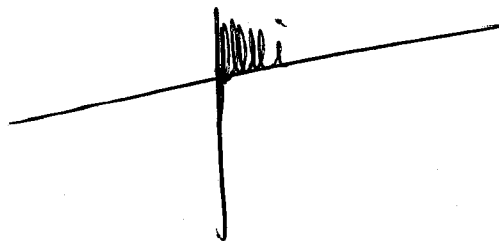
S'élevant ainsi à -1 011 324,03 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Vincent LEGEAI



SAS JL PARTICIPATIONS

2 rue de la Chaudronnerais

35 133 BEAUCE

RCS : 891 602 062

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2024



AUDIT & COMMISSARIAT

Bureaux : 6 rue Blaise Pascal 28 000 CHARTRES	Siège social : 28 B rue du Docteur Maunoury 28 000 CHARTRES
--	--

Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS Chartres – 444 604 383

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS JL PARTICIPATIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites ci-dessous, relatives d'une part au montant des provisions pour dépréciation des titres de participations et d'autre part à la situation financière de l'entreprise, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

Motivation des réserves :

- **Montant des provisions pour dépréciation des titres de participations :** Au 30/09/2024, votre société a comptabilisé des titres de participations et créances détenues dans plusieurs filiales pour un montant de 11 171 350 euros.
Compte tenu des résultats économiques et de la situation financière des différentes filiales, il a été comptabilisé au 30/09/2024 une provision pour dépréciation des titres de participation d'un montant de 1 493 571 euros qui a été déterminée par votre société selon la méthode détaillée en annexe des comptes annuels à la page 14.
A ce jour, compte tenu de l'incertitude qui subsiste sur le redressement des résultats et de la situation financière des différentes filiales de votre société, nous formulons une réserve sur le caractère suffisant du montant de cette provision pour dépréciation des titres que votre société a comptabilisé dans les comptes du 30/09/2024.
- **Réserve sur la continuité d'exploitation de votre société :** Votre société JL Participations a contracté des emprunts pour un montant au 30/09/2024 de 7 540 000 euros afin de financer les acquisitions de titres de participations dans différentes filiales. Compte tenu des résultats économiques des filiales et de la situation de trésorerie de votre société et de ses filiales, il n'est pas possible d'envisager à court terme le remboursement de toutes les annuités des emprunts souscrits. Cette impasse en terme de trésorerie du groupe justifiant notre alerte et la présente réserve sur la continuité de l'exploitation de votre société.



Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er octobre 2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le projet rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à CHARTRES, le 31 mars 2025

Pour la SARL ACES,

Le mandataire social et responsable technique



Ludovic POUZOL

Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes :

- identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SAS JL PARTICIPATIONS

Holding
2 rue de la chaudronnerais
35133 BEAUCE

Période : 01/10/2023 au 30/09/2024

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	828 848		828 848	828 848
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	7 025	3 915	3 110	5 451
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	1 967	656	1 311	
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 171 350	1 489 000	9 682 350	11 006 769
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 675		74 675	74 675
ACTIF IMMOBILISE	12 083 864	1 493 571	10 590 293	11 915 743
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	757 701		757 701	562 260
Fournisseurs débiteurs	50 766		50 766	61 541
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 177		11 177	5 042
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	66 961		66 961	129 811
Autres créances	464 615		464 615	413 436
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 253		61 253	144 801
Charges constatées d'avance	20 915		20 915	
ACTIF CIRCULANT	1 433 388		1 433 388	1 316 891
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	13 517 252	1 493 571	12 023 682	13 232 634

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 450 000	2 450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	245 000	245 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	454 739	81 811
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-1 466 063	372 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	376 968	211 198
CAPITAUX PROPRES	2 060 644	3 360 937
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 540 000	8 804 397
Emprunts et dettes financières diverses	1 459 777	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	356 000	506 215
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	416 743	298 162
Dettes fiscales et sociales	141 867	111 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 651	150 931
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 963 038	9 871 696
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	12 023 682	13 232 634

Compte de résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises		17 800	-17 800	-100,00
Production vendue	711 020	749 924	-38 904	-5,19
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	253	826	-574	-69,41
Total	711 272	768 550	-57 277	-7,45
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises		17 800	-17 800	-100,00
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	564 560	604 743	-40 183	-6,64
Total	564 560	622 543	-57 983	-9,31
MARGE SUR M/SES & MAT	146 712	146 007	705	0,48
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 476	3 592	-2 116	-58,92
Salaires et Traitements	84 010	64 736	19 274	29,77
Charges sociales	31 229	25 332	5 897	23,28
Amortissements et provisions	2 997	1 574	1 424	90,47
Autres charges	185		185	
Total	119 897	95 234	24 663	25,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 815	50 773	-23 958	-47,19
Produits financiers	857 455	891 520	-34 065	-3,82
Charges financières	1 995 723	402 688	1 593 035	395,60
Résultat financier	-1 138 268	488 831	-1 627 100	-332,86
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-1 111 454	539 604	-1 651 057	-305,98
Produits exceptionnels	434 277		434 277	
Charges exceptionnelles	809 066	166 675	642 390	385,41
Résultat exceptionnel	-374 789	-166 675	-208 113	124,86
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-20 179		-20 179	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 466 063	372 928	-1 838 992	-493,12

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JL PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 12 023 682 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 466 063 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	828 848			828 848
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 025			7 025
Immobilisations incorporelles	835 873			835 873
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 967		1 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 967		1 967
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 006 769	807 877	643 296	11 171 350
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	74 675			74 675
Immobilisations financières	11 081 443	807 877	643 296	11 246 024
ACTIF IMMOBILISE	11 917 317	809 844	643 296	12 083 864

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 967	91 460	93 427
Apports				
Créations				
Réévaluations			716 417	716 417
Augmentations de l'exercice		1 967	807 877	809 844
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			643 296	643 296
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			643 296	643 296

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 574	2 342		3 915
Immobilisations incorporelles	1 574	2 342		3 915
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		656		656
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		656		656
ACTIF IMMOBILISE	1 574	2 997		4 571

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 163 227 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	716 417		716 417
Prêts			
Autres	74 675		74 675
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	757 701	757 701	
Autres	593 519	593 519	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 915	20 915	
Total	2 163 227	1 372 135	791 092
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
clients - factures à établir	105 540
fournisseurs - rrr à obtenir	42 135
Total	147 675

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titres AEC	406 000		
Titres Fiduciaire de Paris Sud	1 083 000		
TOTAL	1 489 000		

Le calcul des capitaux propres est réévalué par la valorisation de la clientèle ayant comme base de référence le dernier Chiffre d'affaires constaté.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 450 000,00 euros décomposé en 24 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
EURL JAUME HOLDING 75008 PARIS	50,00	12 250,00
ASSISTANCE ET CONSEIL ENTREPRISES 53000 LAVAL	50,00	12 250,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	372 928
Total des origines	372 928
Affectations aux réserves Distributions Autres répartitions Report à Nouveau	372 928
Total des affectations	372 928

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	2 450 000				2 450 000
Réserve légale	245 000				245 000
Réserves générales	81 811	372 928	372 928		454 739
Résultat de l'exercice	372 928	-372 928	-1 466 063	372 928	-1 466 063
Provisions réglementées	211 198		165 770		376 968
Total Capitaux Propres	3 360 937		-927 365	372 928	2 060 644

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	211 198	165 770		376 968
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	211 198	165 770		376 968
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		165 770		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 963 038 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 540 000	1 160 000	4 640 000	1 740 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (	1 459 777	1 459 777		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	416 743	416 743		
Dettes fiscales et sociales	141 867	141 867		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	404 651	404 651		
Produits constatés d'avance				
Total	9 963 038	3 583 038	4 640 000	1 740 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 160 000			
(**) Dont envers les associés	356 000			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	173 314
intérêts courus	91 718
dettes provis. pr congés à payer	5 815
charges sociales s/congés à payer	2 076
Total	272 923

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d'avance	20 915		
Total	20 915		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	211 198,08	165 769,67		376 967,75
Total	211 198,08	165 769,67		376 967,75
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		165 769,67		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	711 020		711 020
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	711 020		711 020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JL PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 rue de la chaudronnerais 35133 BEAUCE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 9 1 6 0 2 0 6 2 0 0 0 1 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le.		30/09/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	828 848	AC		828 848
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 025	AG	3 915	3 109
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 966	AU	655	1 311
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	10 454 932	CV	1 489 000	8 965 932
		Créances rattachées à des participations	BB	716 416	BC		716 416
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	74 674	BI		74 674
	TOTAL (II)		BJ	12 083 864	BK	1 493 570	10 590 293
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	757 700	BY		757 700
		Autres créances (3)	BZ	593 519	CA		593 519
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	61 253	CG		61 253	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 915	CI		20 915	
	TOTAL (III)	CJ	1 433 388	CK		1 433 388	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 517 252	IA	1 493 570	12 023 681	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	
				(3) Part à plus d'un an		CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JL PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 450 000...)	DA		2 450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		245 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		454 739	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(1 466 063)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		376 967	
		TOTAL (I)	DL		2 060 643
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		7 540 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		1 815 777	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		416 742	
	Dettes fiscales et sociales	DY		141 866	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		48 651	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		9 963 037	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		12 023 681	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		3 583 037	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JL PARTICIPATIONS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	711 019	FH		FI	711 019	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	711 019	FK		FL	711 019	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	252	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	711 272
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	564 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 475	
	Salaires et traitements*					FY	84 010	
	Charges sociales (10)					FZ	31 228	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	2 997
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	185
	Autres charges (12)					GF	684 457	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	26 814	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK	838 600
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	18 854
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN	
	Différences positives de change						GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	857 454
	Total des produits financiers (V)						GQ	1 489 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GR	506 432
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS	290
	Différences négatives de change						GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	1 995 722
	Total des charges financières (VI)						GV	(1 138 268)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	(1 111 453)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS JL PARTICIPATIONS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	434 277		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	434 277		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	643 296		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	165 769		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	809 065		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(374 788)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(20 179)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 003 003		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 469 067		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(1 466 063)		
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				643 296			
Amortissements dérogatoires				165 769			
Produits des cessions d'éléments d'actif					434 277		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JL PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 12 023 682 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 466 063 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	828 848			828 848
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 025			7 025
Immobilisations incorporelles	835 873			835 873
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 967		1 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 967		1 967
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 006 769	807 877	643 296	11 171 350
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	74 675			74 675
Immobilisations financières	11 081 443	807 877	643 296	11 246 024
ACTIF IMMOBILISE	11 917 317	809 844	643 296	12 083 864

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 967	91 460	93 427
Apports				
Créations				
Réévaluations			716 417	716 417
Augmentations de l'exercice		1 967	807 877	809 844
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			643 296	643 296
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			643 296	643 296

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 574	2 342		3 915
Immobilisations incorporelles	1 574	2 342		3 915
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		656		656
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		656		656
ACTIF IMMOBILISE	1 574	2 997		4 571

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 163 227 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	716 417		716 417
Prêts			
Autres	74 675		74 675
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	757 701	757 701	
Autres	593 519	593 519	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 915	20 915	
Total	2 163 227	1 372 135	791 092
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
clients - factures à établir	105 540
fournisseurs - rrr à obtenir	42 135
Total	147 675

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titres AEC	406 000		
Titres Fiduciaire de Paris Sud	1 083 000		
TOTAL	1 489 000		

Le calcul des capitaux propres est réévalué par la valorisation de la clientèle ayant comme base de référence le dernier Chiffre d'affaires constaté.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 450 000,00 euros décomposé en 24 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
EURL JAUME HOLDING 75008 PARIS	50,00	12 250,00
ASSISTANCE ET CONSEIL ENTREPRISES 53000 LAVAL	50,00	12 250,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	372 928
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	372 928
Affectations aux réserves	372 928
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	372 928

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	2 450 000				2 450 000
Réserve légale	245 000				245 000
Réserves générales	81 811	372 928	372 928		454 739
Résultat de l'exercice	372 928	-372 928	-1 466 063	372 928	-1 466 063
Provisions réglementées	211 198		165 770		376 968
Total Capitaux Propres	3 360 937		-927 365	372 928	2 060 644

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	211 198	165 770		376 968
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	211 198	165 770		376 968
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		165 770		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 963 038 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 540 000	1 160 000	4 640 000	1 740 000
- à plus de 1 an à l'origine	1 459 777	1 459 777		
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	416 743	416 743		
Dettes fiscales et sociales	141 867	141 867		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	404 651	404 651		
Produits constatés d'avance				
Total	9 963 038	3 583 038	4 640 000	1 740 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 160 000			
(**) Dont envers les associés	356 000			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	173 314
intérêts courus	91 718
dettes provis. pr congés à payer	5 815
charges sociales s/congés à payer	2 076
Total	272 923

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d avance	20 915		
Total	20 915		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	211 198,08	165 769,67		376 967,75
Total	211 198,08	165 769,67		376 967,75
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		165 769,67		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	711 020		711 020
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	711 020		711 020